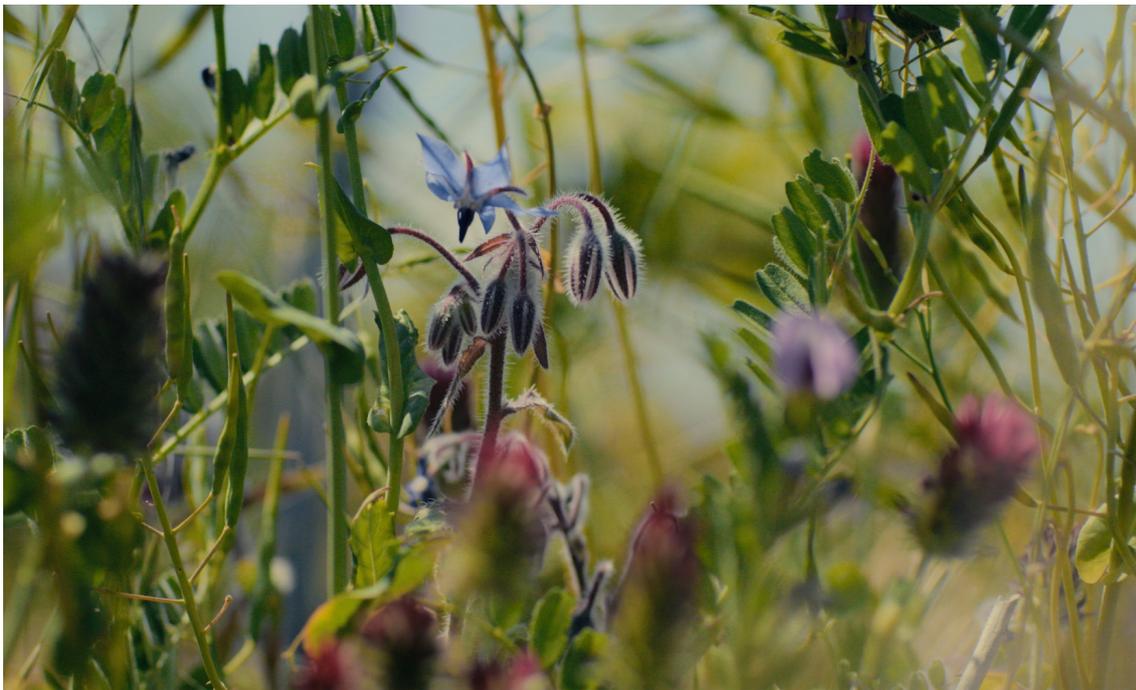




# Les Agusons

## Appel à projets Biodiversité

La Maison Perrier-Jouët, en partenariat avec la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, vous propose une opportunité de financement dans le cadre du projet « Les Agusons – Actions locales pour la biodiversité ».



### Objectifs

Dans le cadre de cet appel à projets, nous souhaitons accompagner la création d'une mosaïque d'habitats pour la biodiversité, englobant le plateau forestier, le vignoble, la plaine agricole et les zones bâties. Pour cela, des financements seront dédiés aux projets de restauration et d'aménagements pour la biodiversité.

Nous souhaitons participer à la création des réservoirs et des corridors de biodiversité, permettant de relier la forêt de la Montagne de Reims à la ripisylve du canal et/ou de la Marne. Les aménagements devront être adaptés, en tenant compte des surfaces, des linéaires, de la répartition dans le territoire, du choix des espèces et de l'entretien extensif.

## Quelques pistes de réflexion...

### Forêt

Création de lisières étagées. Restauration et entretien de mares. Restauration et entretien de zones d'intérêt écologique (Natura 2000, ZNIEFF..).

### Zone viticole

Plantation de haies, de bosquets et de vergers. Semis de bandes fleuries le long des chemins. Aménagement de tas de pierres et de bois mort. Création de mares. Entretien extensif des bords de chemin et des talus.

### Zones humides

Restauration d'habitats à fort enjeu de conservation.

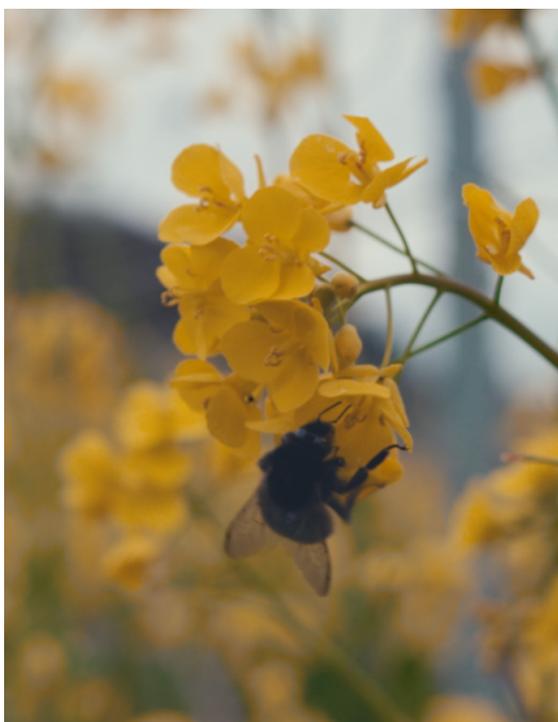


### Milieu agricole

Plantation de haies, de bosquets et de vergers. Plantation d'arbres autour des zones de stockage de betteraves. Semis de bandes fleuries le long des chemins. Création de bandes de luzerne non fauchées. Aménagement de tas de pierres et de bois mort. Création de mares. Entretien extensif des bords de chemin. Choix d'un assolement avec des cultures bénéfiques pour la biodiversité.

### Zone bâtie

Aménagements, entretien extensif autour des hangars en périphérie du village.



# Critères de sélection

Cet appel à projets est ouvert aux entreprises, associations, communes et particuliers présentant un projet qui sera **évalué selon les critères suivants** :

- Pertinence et cohérence du projet par rapport aux objectifs de préservation de la biodiversité.
- Implication des acteurs locaux et des parties prenantes concernées.
- Faisabilité technique, plan de financement.
- Durabilité et entretien à long terme des aménagements.
- Capacité à répliquer et propager.

Les projets seront réalisés **sur le territoire des communes suivantes** : Aÿ, Mareuil-sur-Aÿ, Avenay-Val-d'Or, Bisseuil, Mutigny, Fontaine -sur-Aÿ, Bouzy, Ambonnay, Condé-sur-Marne, Isse, Trépail, Vaudemange, Billy-le-Grand, Villers-Marmery.

**Un comité de sélection**, composé d'acteurs participants au Vignes Lab' «Biodiversité», sera chargé de l'évaluation des projets et de la sélection des projets financés. Une réunion du comité de sélection aura lieu à l'automne 2024 pour prendre les décisions finales.

## Constitution du dossier

Les candidats sont invités à déposer leur dossier de candidature avant le 1<sup>er</sup> novembre 2024. Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

### 1. Une description détaillée du projet :

- Plan de situation pour situer les aménagements prévus.
- Description des aménagements prévus, en précisant les différentes zones et habitats proposés.
- Bénéfices attendus en termes de préservation de la biodiversité.
- Calendrier prévisionnel des étapes du projet.
- Plan de financement.

### 2. Un devis estimatif, précisant les coûts prévisionnels de chaque aménagement.

**3. Coordonnées et RIB de l'attributaire** (informations complètes sur l'organisme ou l'entité responsable de la réalisation du projet, incluant les coordonnées et le Relevé d'Identité Bancaire).

Nous encourageons les candidats à prendre contact avec les interlocuteurs mentionnés en annexe pour chaque type d'aménagement, afin de bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place. **En particulier, vous pourrez être mis en contact avec des pépiniéristes français travaillant avec la filière Végétal Local (Zfarm, 4champs, Naudet).**

La Maison Perrier-Jouët et la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont impatientes de recevoir vos propositions et de soutenir des initiatives porteuses de préservation de la biodiversité.

---

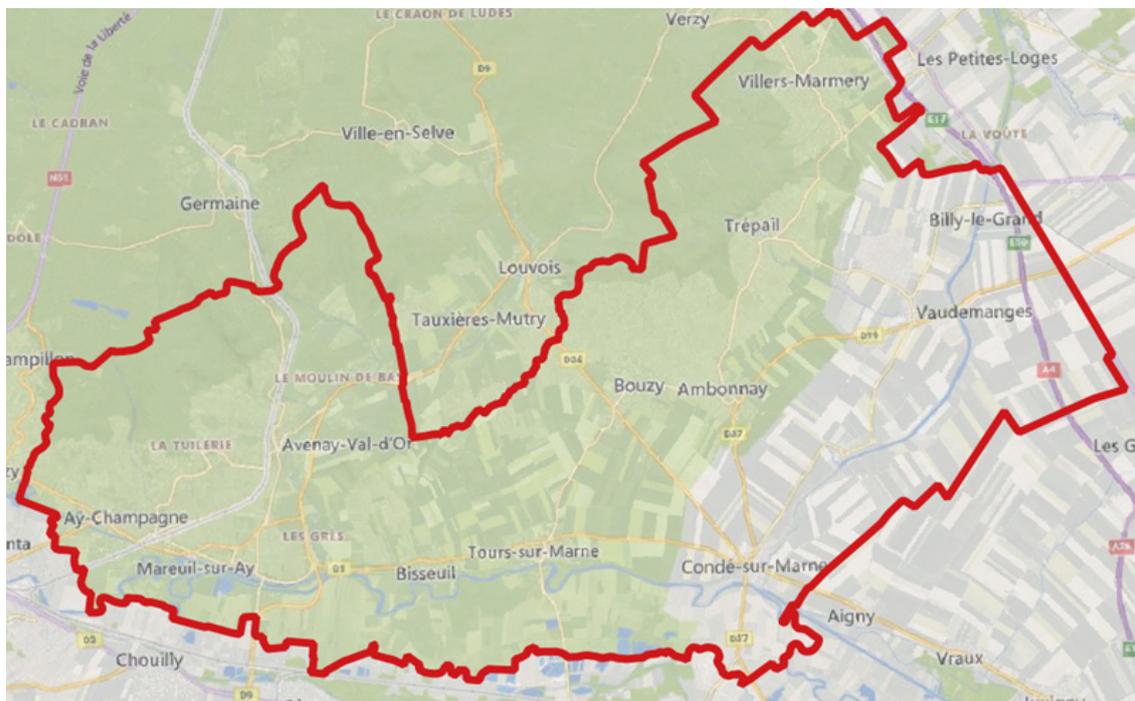
## DATE LIMITE DE DÉPÔT DE PROJET : 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2024

COMMUNES CIBLES : Aÿ, Mareuil-sur-Aÿ, Avenay-Val-d'Or, Bisseuil, Mutigny, Fontaine -sur-Aÿ, Bouzy, Ambonnay, Condé-sur-Marne, Isse, Trépail, Vaudemange, Billy-le-Grand, Villers-Marmery.

ADRESSE DE DÉPÔT DE PROJET : [contact@champagne-patrimoine mondial.org](mailto:contact@champagne-patrimoine mondial.org)



# Périmètre géographique de l'appel à projets



## Contacts

**Mission Coteaux, Maisons et Caves  
de Champagne - Patrimoine mondial,  
Caroline Gambart**

03 26 77 42 89

contact@champagne-patrimoinemondial.org

www.champagne-patrimoinemondial.org

### FORÊT

**Parc naturel régional de la Montagne de Reims,  
Eva Poilvé**

e.poilve@parc-montagnedereims.fr

### ZONE VITICOLE

**Comité Champagne,  
Alexandra Bonomelli**

alexandra.bonomelli@civc.fr

### MILIEU AGRICOLE

**Chambre d'agriculture de la Marne,  
Sylvain Duthoit**

sylvain.duthoit@marne.chambagri.fr

## Annexe

**En fonction du projet, le Comité de sélection  
de l'appel à projet pourra être composé des  
représentants suivants et d'experts d'autres  
structures :**

- Un représentant de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Un représentant de la maison Perrier-Jouët
- Un représentant du Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- Un représentant du Réseau Biodiversité pour les Abeilles
- Un représentant des chambres d'agriculture
- Un représentant des exploitations agricoles et viticoles pour chaque secteur ayant présenté un projet (Maire, président d'ASA, président d'AF...)
- Un représentant du Comité Champagne